Envoyé en préfecture le 07/04/2026
Reçu en préfecture le 11/04/2026
Publié le
ID : 056-215601311-20260331-202625-DE

Département du Morbihan
Arrondissement de Pontivy
Commune de Meslan

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 31 MARS 2026

L'an deux mil vingt-six, le trente-et-un mars, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Meslan, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire publique à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Sébastien Wacrenier, Maire.

Date de convocation : 25 mars 2026

Présents : Sébastien WACRENIER, Daniel HENAFF, Laëtitia ROYANT, Ange LE LAN, Chantal PICARDA, Sylviane ROUYER, Nicolas HALOPEAU, Olivier EVANNO, Ann-Gaëlle LAUNAY, Véronique TURRINI, Nicolas DEL SORDO, Pierre-Ange LE FRAPPER, Karine LE COURT arrivée à 19h16 Pauline MASSCHELEIN arrivée à 19h08, Xavier COMBE.

Absents excusés :

Absents :

Secrétaire de séance : Nicolas DEL SORDO

Membres en exercice	15
Membres présents	15
Membres votants	15

DELIBERATION 2026-25
DESIGNATION DE DEUX DELEGUES TITULAIRES AU SYNDICAT MIXTE MORBIHAN ENERGIES

***VU** l'article L.5711-1 du CGCT.*

Monsieur le Maire explique que la commune de MESLAN est membre du syndicat mixte Morbihan Energies. Morbihan Energies est un établissement public de coopération intercommunale qui regroupe 249 communes. Né de la fusion des multiples syndicats intercommunaux qui se sont constitués au fil des années afin de construire les premières lignes d'électrification rurale. Morbihan Énergies a la propriété du réseau et assure sa gestion au titre d'AODE (Autorité Organisatrice de Distribution de l'Électricité) au nom de l'ensemble des communes et EPCI du département.

il convient au conseil municipal de désigner 2 délégués titulaires.

3 candidats se présentent.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

- Nicolas DEL SORDO obtient 14 voix pour et une abstention (Xavier COMBE)
- Ange LE LAN obtient 13 voix pour et deux abstentions (Xavier COMBE et Chantal PICARDA)
- Xavier COMBE qui obtient 1 voix pour (Xavier COMBE), 7 abstentions (Pierre-Ange LE FRAPPER, Pauline MASSCHELEIN, Nicolas HALOPEAU, Sylviane ROUYER, Karine LE COURT, Chantal PICARDA et Véronique TURRINI) et 7 voix contre (Ann-Gaëlle LAUNAY, Ange LE LAN, Le Maire, Daniel HENAFF, Laëtitia ROYANT, Nicolas DEL SORDO et Olivier EVANNO).

Envoyé en préfecture le 07/04/2026
Reçu en préfecture le 11/04/2026
Publié le
ID : 056-215601311-20260331-202625-DE

- Désigne Ange LE LAN et Nicolas DEL SORDO comme représentants titulaires au syndicat mixte Morbihan Energies.

Fait le 02 avril 2026 à Meslan

Pour extrait certifié conforme au registre

Le Maire,

Sébastien WACRENIER

Le secrétaire de séance, Nicolas DEL SORDO